Méthodes préventives

Les techniques d'effarouchement telles que le hibou de plastique ne sont efficaces que pour une courte durée; l'oiseau s'y habitue rapidement.

Optez plutôt pour des dispositifs qui empêchent les oiseaux de se poser tels que des **fils à pêche**, **des filets ou des pics**.

Gardez les contenants à ordures fermés afin de rendre les déchets inaccessibles aux oiseaux.

Pourquoi intervenir?

- Réduire les plaintes des locataires incommodés par le bruit
- Éviter que les employés ou clients ne soient attaqués par les goélands
- Éviter les excréments sur la toiture, les vitrines et les véhicules

RENSEIGNEMENTS:



Division de l'environnement
Service génie-travaux publics
418 724-3134
environnement@ville.rimouski.qc.ca





Ville de

rimouski

Service génie-travaux publics
DIVISION DE L'ENVIRONNEMENT

LA VILLE DE RIMOUSKI MET EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE CONTRÔLE DES GOÉLANDS. ÉTANT UN SYMBOLE DE LA VOCATION MARITIME DE RIMOUSKI, LE RÉSULTAT RECHERCHÉ N'EST PAS D'ÉRADIQUER LA POPULATION DE GOÉLANDS,

MAIS DE FAVORISER UNE COHABITATION HARMONIEUSE AVEC L'HUMAIN.

Objectifs

- Diminuer la prolifération des goélands en milieu urbain
- **Eviter les nuisances causées par ces oiseaux**
- Favoriser la nidification dans l'habitat naturel

Écologie du goéland

Le goéland est un oiseau migrateur. Il recherche les endroits assurant une protection contre les prédateurs, la proximité d'eau et de nourriture. Son rôle positif dans l'écosystème est la régularisation de certaines populations d'insectes. Le goéland pond en général 3 œufs (éclosion après 28 à 30 jours d'incubation). Une fois nés, les petits occupent le nid pendant 6 à 8 semaines. La période de ponte est de la fin-avril au début juillet. Passé cette période, le système hormonal de l'oiseau fait en sorte qu'il n'est plus en mesure de pondre.

Cet oiseau a tendance à utiliser le même lieu de nidification d'année en année. Pour le déloger, il faut donc intervenir plusieurs années consécutives.

Pourquoi ce programme?

- Les goélands causent des désagréments occasionnés par leurs cris, leurs excréments et les débris de nourriture qu'ils transportent avec eux.
- Lorsque les goélands nichent sur un toit et plus particulièrement lorsque les poussins sont nés, les oiseaux adultes deviennent agressifs et attaquent les humains pour protéger leur progéniture.

Réglementation fédérale

Les goélands sont protégés par la Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs. À partir du moment où les œufs sont éclos, ils ne peuvent pas être tués. Cependant, le Service canadien de la faune peut émettre un permis afin de détruire des nids et des œufs.



Méthodes de contrôle

INSPECTION

Afin de détecter la présence de nids, il est recommandé d'inspecter la toiture à toutes les 2 semaines ou plus fréquemment. La période d'inspection est de la fin avril au début juillet. Portez une attention particulière autour des structures créant de l'ombre, car les oiseaux préfèrent ces endroits.

OBTENTION DU PERMIS

Environnement Canada peut émettre un permis de destruction de nids (incluant les œufs). Adressez votre demande au Service canadien de la faune au 1 800 668-6767 ou 1 418 648-3683, ou par télécopieur au 1 418 648-4871. En fin de saison, vous devrez envoyer au Service canadien de la faune un rapport de vos activités en mentionnant le nombre de nids et d'œufs détruits.

DESTRUCTION DES NIDS ET DES OEUFS

OPTEZ POUR L'UNE DES MÉTHODES SUIVANTES :

- Retirez le nid et les œufs à l'aide d'une pelle et jetez le tout aux ordures.
 - « Un suivi assidu est requis pendant la période de ponte, car le goéland reconstruira son nid rapidement et pourra pondre à de nombreuses reprises. »
- Badigeonnez abondamment les œufs avec de l'huile végétale, ce qui causera la mort de l'embryon par asphyxie. Il ne devrait pas y avoir d'autre ponte, car l'oiseau continuera à couver ses œufs non viables.
 - « Demeurez vigilant, d'autres couples pourraient s'installer.
 - On recommande de porter des vêtements de protection, des gants et un masque de papier jetable. Il est conseillé d'être accompagné d'une autre personne qui éloignera les goélands à l'aide d'un bâton (balai) maintenu au-dessus de la personne qui effectue le travail.



Il est crucial d'intervenir avant la naissance des poussins, sinor ils occuperont le nid durant 6 à 8 semaines supplémentaires donc jusqu'à la mi-aout